

avoir joué le rôle de postillon d'amour. Au demeurant — et toujours d'après le ministre de Prusse — le froid qui existait entre la reine-mère et sa bru, la reine Sophie, se serait communiqué aussi à son fils puîné. (7)

Mais comme celui-ci ne démordait pas, la reine Anne Paulowna dut se résoudre à faire partir de Soestdyk, le 8. 7. 1852, une lettre au duc Bernard dans laquelle elle demandait pour son fils la main de la princesse Amélie. Le ton y est extrêmement courtois et la reine ne manqua pas de rappeler l'attachement du duc à la famille d'Orange-Nassau, attachement « qui ne s'est jamais démenti et dont il nous a donné les preuves par les services qu'il a rendus à notre pays dans les moments les plus critiques. » (8)

Dans son discours du trône prononcé à l'ouverture du parlement néerlandais, le roi Guillaume ne fit aucune allusion à l'hymen projeté par son frère, mais celui-ci en donna connaissance à la séance d'ouverture de la Chambre luxembourgeoise du 5. 10. 1852. On disait la princesse, née le 20. 5. 1830, très instruite, ayant su tirer grand profit de la fréquentation des cercles intellectuels dont s'était entourée la grande-duchesse Stéphanie à Mannheim. (9) Mais à Luxembourg le lieutenant du roi n'avait pas encore réussi à gagner assez de sympathies pour qu'on prît de l'intérêt à sa vie familiale. N'oublions pas que la première période du stadhoudérat fut loin d'être réjouissante pour toutes les parties. Visiblement sous la férule de son autoritaire frère, le prince Henri fut tout aussi mal inspiré en y mettant du sien. Ce serait aller trop loin en niant que le prince Henri ne saisissait pas certaines occasions pour se montrer aimable et rendre service\*), mais en ordre général et jusqu'à la « Conciliation » de 1859/60 il ne réussit pas à créer un climat favorable.

D'après le ministre de Prusse à La Haye, l'ouverture de la session législative en automne 1852 devait servir de prétexte au prince Henri « pour tâcher de mettre de l'ordre et de la régularité dans l'administration du pays. » Ce que le roi grand-duc et son lieutenant reprochaient surtout au président du gouvernement WILLMAR, c'était de faire le mort « dès qu'il s'agissait d'une réclamation quelconque. » Comme de bien-entendu cette remarque de Königsmarck visait surtout les réclamations concernant l'application de textes du Traité d'union avec le Zollverein.

Le fait est que le stadhouder était fort préoccupé par le désaccord qui existait entre les membres du gouvernement Willmar, désaccord qui lui rendait d'autant plus difficile de prendre des décisions à Luxembourg, que le roi et lui ne connaissaient « ni les hommes ni les

---

\*) V. la mise à la disposition des trois Loges maçonniques des ruines du château de Larochette pour s'y faire dérouler la fête solsticiale du 13. 7. 1851. (10)